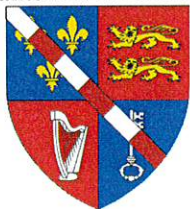


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

15 septembre 2022

Date d'affichage :

15 septembre 2022

Date de réunion :

20 septembre 2022

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 20 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt septembre à dix-huit heure trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Procurations :

Objet : Nomination d'un correspondant Incendie et Secours

Vu le code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Helène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 731-3,

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 13,

Vu l'avis du Conseil d'évaluation des normes en date du 2 juin 2022,

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220920-2022_DELCOM0022-DE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les missions du correspondant :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune.
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde.
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive.
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.
- Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explication complémentaires,

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :
Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

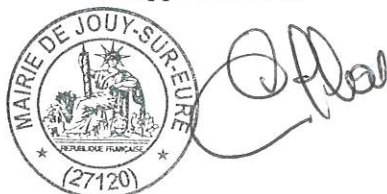
- ✓ Nomme M. Olivier JOLY à la fonction de correspondant « incendie et secours »
- ✓ Demande que le nom du correspondant « incendie et secours » soit communiqué au représentant de l'État dans le département (Préfecture) et au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours (SDIS).
- ✓ Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 21/09/2022
Reçu en préfecture le 21/09/2022
Affiché le
ID : 027-212703581-20220920-2022_DELCOM0022-DE